

Montreuil, le 8 mars 2021

8^{ème} EDITION DES TROPHEES DE L'EXCELLENCE BIO

Présidée par Estérelle Payany

Succès grandissant pour les Trophées de l'Excellence BIO : plus de 150 candidatures pour cette 8^{ème} édition du concours ont afflué de toute la France métropolitaine et d'outre-mer, soit 30% de plus qu'en 2020. Ces trophées, dont le coup d'envoi a lieu chaque année en septembre sont désormais un temps fort annuel pour les professionnels du bio. Cette année, en raison de l'annulation du Salon International de l'Agriculture, la remise des prix se déroulera au mois de juin.

Les plus belles initiatives bio « exemplaires, innovantes et reproductibles » seront récompensées dans le cadre du Printemps BIO, dans deux catégories : Production pour les agriculteurs et Entreprises/Associations pour les structures de la transformation et de la distribution bio. Les Lauréats et Coups de Cœur du Jury remporteront respectivement chacun la somme de 6 000 € et de 1 500 €.

Le jury sera cette année présidé par Estérelle Payany, journaliste culinaire et autrice d'une trentaine de livres de recettes. Anciennement chroniqueuse dans On va déguster sur France Inter, elle est critique gastronomique pour le magazine Télérama Sortir.

Le mot de la présidente du jury :



« Être délicieux à déguster ne peut plus être la seule qualité attendue par un produit aujourd'hui. Pour être vraiment bon, il doit également s'inscrire dans l'écosystème, respecter les sols et l'environnement, prendre soin de la terre autant que des humains : bon à cultiver, bon à manger, bon à penser ! Voilà pourquoi mettre en valeur les démarches et les produits des agriculteurs travaillant en agriculture biologique me tient particulièrement à cœur. Je remercie l'Agence BIO de m'avoir confié ce rôle. »

Estérelle Payany sera entourée d'un jury composé des membres du conseil d'administration de l'Agence BIO, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), La Coopération agricole, L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), le Synabio, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de la Transition Ecologique, ainsi que des représentants de plusieurs interprofessions agricoles, du Crédit Agricole, de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB). Il se réunira au printemps pour sélectionner les lauréats et les coups de cœur du jury.

Nouveauté 2021 : « Un prix coup de cœur Nouvelle-Aquitaine »

Interbio Nouvelle Aquitaine et les caisses régionales du Crédit Agricole implantées dans la région s'associent pour proposer « un prix coup de cœur Nouvelle-Aquitaine ». Un jury régional se réunira après le jury national pour désigner leur coup de cœur et lui attribuera une prime de 1 000 €.

L'Agence BIO et le Crédit Agricole se réjouissent de cette initiative et souhaitent qu'elle puisse se développer dans l'ensemble des territoires.